

# Convention sur la diversité biologique (CDB)

La COP14 de la Convention sur la diversité biologique (CDB) se tient du 17 au 29 novembre à Charm el-Cheikh, en Égypte, et verra le lancement du processus de négociation du cadre de gouvernance mondiale de la biodiversité pour l'après-2020, ouvrant deux années d'intenses discussions jusqu'à la COP15, fin 2020 à Beijing, où ce nouveau cadre devra être adopté.

**L'Iddri** y est présent et y intervient, notamment *via* l'organisation de plusieurs événements.

## AGENDA

**19 NOVEMBRE** - Soutien scientifique interdisciplinaire pour que la transition durable inverse la courbe de la perte de la biodiversité //

**15h20 - 16h30 - Sharm El Sheikh International Congress Center (SHICC)**

Fiona Kinniburgh participe à cette session, qui introduit et aborde l'idée de développer un soutien à la gouvernance et à la production de scénarios pour les pays afin de favoriser la transition durable dans les secteurs économiques liés à la biodiversité.

**21 NOVEMBRE** - Repenser la gouvernance de la biodiversité pour un changement transformateur

**9h00 - 19h00 - Rio Conventions Pavilion :**

Journée dédiée à la gouvernance de la biodiversité. L'objectif général est d'examiner comment la gouvernance de la biodiversité peut devenir plus transformatrice, dans quels domaines la politique de biodiversité pourrait être améliorée, sur quelles réalisations de la CDB on peut s'appuyer et sur quels aspects des changements sont nécessaires.

**25 NOVEMBRE** - Repenser la gouvernance de la biodiversité : les ingrédients du plan mondial post-2020 pour la biodiversité

**18h15 - Room Red Sea - Grulac roomBuilding 2**

Ce *side event*, qui s'appuie sur les résultats d'un atelier organisé par l'Iddri en janvier 2018, se concentre sur cette question de gouvernance et explore des options alternatives pour le nouveau cadre mondial de la biodiversité.

**26 NOVEMBRE** - Quels sont les enseignements à retenir de l'Accord de Paris sur le climat pour la négociation à la CDB ?

**18h15 - Room Siwa - Business and Industry Organizations RoomBuilding 2**

Ce *side event* abordera certains des principaux enseignements que l'on peut tirer de la COP21 pour la COP15 de la CDB, de sa préparation jusqu'à l'adoption de l'Accord de Paris.

# Repenser la gouvernance de la biodiversité pour un changement transformateur

COP14 de la Convention sur la diversité biologique

•

Journée dédiée à la gouvernance de la biodiversité, organisée dans le cadre de la COP14 de la Convention sur la diversité biologique (CDB).

**Organisateurs** : Iddri, FNI, PBL Netherlands Environmental Assessment Agency, Strathclyde University, SwedBio/SRC, UN Environment, UNEP-WCMC, Agence Française pour la Biodiversité (AFB).

**L'objectif général de la journée** est d'examiner comment la gouvernance de la biodiversité peut devenir plus transformatrice, dans quels domaines la politique de biodiversité pourrait être améliorée, sur quelles réalisations de la CDB on peut s'appuyer et sur quels aspects des changements sont nécessaires.

En se concentrant sur la question de ce qui rendrait la gouvernance de la biodiversité « transformatrice », et ce que cela impliquerait pour le cadre mondial de la biodiversité post-2020 et sa mise en œuvre, les thèmes de la journée incluent :

- Quelles sont les implications d'une perspective de changement transformateur pour la gouvernance internationale de la biodiversité ? Quels sont les facteurs structurels sous-jacents, souvent liés aux cadres institutionnels et juridiques, de la perte de biodiversité auxquels il faut s'attaquer ?
- Comment les différents cadres d'objectifs environnementaux mondiaux, tels que la biodiversité, le changement climatique, la gestion durable des sols, peuvent-ils mieux se soutenir mutuellement, y compris à la lumière des Objectifs de développement durable ?
- Quel peut être le rôle des Conventions de Rio et de la Convention relative à la diversité biologique dans la transformation réelle de l'agenda des synergies ? Comment progresser vers une meilleure mise en œuvre des décisions des conventions de Rio, des autres conventions relatives à la biodiversité et des ODD ? Comment faciliter la contribution de l'action non étatique au cadre mondial de la biodiversité après 2020 ?
- Quelles mesures et approches sont nécessaires pour intégrer la biodiversité dans les secteurs qui ont le plus grand impact et dépendent le plus de la biodiversité ? En quoi l'amélioration des systèmes de gestion, juridiques et réglementaires peut-elle être utile ? Quelles leçons concernant l'action non étatique peuvent être tirées de l'Accord de Paris et d'autres conventions internationales relatives à la biodiversité et comment rendre opérationnelles les mesures positives dans le contexte de la CDB ?
- Accroître le financement international à l'appui des efforts nationaux visant à renforcer l'état

de droit et les approches de gouvernance pour atteindre les objectifs en matière de biodiversité.

- Quelles seraient les options pour une conception synergique du prochain plan stratégique ? Ce qui a été réalisé avec le plan stratégique actuel, les OMD et les ODD, et ce qui doit être amélioré ?